

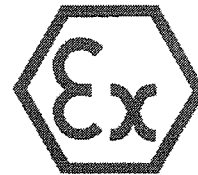


**Institut scientifique
de service public**
Métrologie environnementale
Recherche - Analyses
Essais - Expertises

**Siège social
et site de Liège :**
Rue du Chéra, 200
B-4000 Liège
Tél : +32(0)4.229.83.11
Fax : +32(0)4.252.46.65

Site de Colfontaine :
Zoning A. Schweitzer,
rue de la Platinerie
B-7340 Colfontaine
Tél : +32(0)65.61.08.11
Fax : +32(0)65.61.08.08

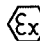
e-mail :
direction@issep.be
site web :
http://www.issep.be



- (1) **CERTIFICAT D'EXAMEN CE DE TYPE**
- (2) **Appareil ou système de protection destiné à être utilisé
en atmosphères explosibles
Directive 94/9/CE**
- (3) Numéro du certificat d'examen CE de type: **ISSeP09ATEX020X**
- (4) Appareil ou système de protection:
Détecteur radar de niveau type R82.
- (5) Demandeur – Fabricant – ~~Représentant autorisé sur le territoire de la Communauté:~~
MAGNETROL INTERNATIONAL n.v .
- (6) Adresse: Heikensstraat 6
B – 9240 ZELE
- (7) Cet appareil ou système de protection et toute autre variante acceptable de celui-ci est spécifié dans l'annexe de ce certificat et dans les documents qui s'y rapportent.
- (8) ISSeP, organisme notifié n° 492 conformément à l'article 9 de la Directive du Conseil 94/9/CE du 23 mars 1994, certifie que cet appareil ou système de protection répond aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité en ce qui concerne la conception et la construction des appareils et des systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles, décrites en annexe II de la Directive.

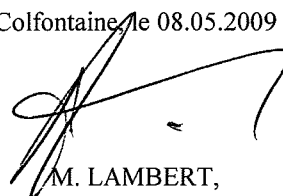
Le rapport confidentiel n° 08132 présente les résultats des examens et des essais.

- (9) La conformité aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité a été vérifiée par le biais de la conformité à:
EN 60079-0 : 2006 (CEI 60079-0 : 2004)
EN 60079-11 : 2007 (CEI 60079-11 : 2006)
EN 60079-26 : 2007 (CEI 60079-26 : 2006)
- (10) Le symbole "X" lorsqu'il est placé à la suite du numéro du certificat signifie que l'appareil ou le système de protection est soumis aux conditions spéciales d'utilisation en toute sécurité définies dans l'annexe du certificat.
- (11) Ce CERTIFICAT D'EXAMEN CE DE TYPE se rapporte uniquement à la conception, l'examen et les essais de l'appareil ou du système de protection spécifié, conformément à la Directive 94/9/CE. D'autres exigences de cette Directive peuvent être imposées aux procédés de fabrication et à la fourniture de ce matériel ou système de protection. Celles-ci ne sont pas couvertes par ce certificat.
- (12) Le marquage de l'appareil ou du système de protection comprend les indications suivantes:

 II 1 G Ex ia II C T4

Colfontaine, le 08.05.2009

INSTITUT SCIENTIFIQUE DE
SERVICE PUBLIC
Zoning A. Schweitzer,
rue de la Platinerie
B-7340 COLFONTAINE (Wasmès)
Tél: ++ 32 65 610811 –
Fax: ++ 32 65 610808


M. LAMBERT,
Directeur.

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité, y compris l'annexe, sans aucune modification



(13)

ANNEXE

(14)

CERTIFICAT D'EXAMEN CE DE TYPE N° ISSeP09ATEX020X

(15) Description de l'appareil ou du système de protection:

Détecteur radar de niveau type R82

Variantes possibles et admises :

R 8 2 - 5 B X X - X X X

Modèle R82 _____

Alimentation _____

5 = 24 VDC deux fils; 4 – 20 mA avec HART

Certification _____

B = ATEX Ex ia

Enveloppe et entrée électrique _____

- 0 = Aluminium coulé 3/4"NPT
- 1 = Aluminium coulé M20
- 2 = Inox coulé 3/4"NPT
- 3 = Inox coulé M20
- 6 = Plastique LEXAN 3/4"NPT
- 7 = Plastique LEXAN M20

Accessoires _____

A = Afficheur digital + clavier

Options _____

Type d'antenne _____

- 1 = Polypropylène, extension 6" (150 mm)
- 2 = Polypropylène, extension 12" (300 mm)
- 3 = TEFZEL, extension 6" (150 mm)
- 4 = TEFZEL, extension 12" (300 mm)

Connexion au process _____

NPT, BSP ou Bride

Caractéristiques électriques

U_i = 28,4 V ou U_i = 28 V
 I_i = 94 mA I_i = 120 mA
 P_i = 0,67 W P_i = 0,84 W

L_i = 370 µH
 C_i = 5,5 nF

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité, y compris l'annexe, sans aucune modification

ANNEXE

CERTIFICAT D'EXAMEN CE DE TYPE N° ISSeP09ATEX020X

(15) Vérifications et épreuves individuelles :

Le constructeur doit effectuer les vérifications et épreuves individuelles nécessaires pour garantir que le matériel électrique produit est conforme à la spécification soumise à la station d'essais avec le prototype ou échantillon (art. 27 de CEI 60079-0).

Recommandations éventuelles : ta : - 40°C à + 70°C

(16) Rapport n° 08132 du 05.05.2009

Composé en tout de 24 pages, complété par les documents descriptifs suivants :

Le manuel d'instruction "Model R82 Installation and Operation Manual"

Les plans

Numéro	Rév.	Date	Pg	Description
99-7223	A	24.10.2008	2	Model R82 Strobe ATEX Ex ia
036-5706	A	11.02.2009		Model R82 Strobe Electronic Module
094-6061	A	21.02.2009		Schematic Strobe 26 GHz Radar RF
030-9152	A	21.02.2009	2	Assembly Strobe 26 GHz Radard RF P.C. Board
09-9340-001	F	06.03.2009	6	
094-6062	B	21.02.2009	2	Schematic Strobe Processor
030-9153	B	21.02.2009	2	Strobe Processor P.C. Board Assembly
09-9341-001	D	20.02.2009	6	
094-6063	B	20.02.2009	2	Schematic Strobe Power/Wiring
030-9156	B	20.02.2009	2	Strobe Power/Wiring P.C. Board Assembly
09-9343-001	D	06.03.2009	8	

(17) Conditions spéciales pour une utilisation sûre:

Symbole X

- Les matériels marqués comme équipement de Catégorie 1 et utilisés en zone dangereuse nécessitant cette catégorie, doivent être installés de manière à ce que, même en cas d'incidents rares, l'enveloppe en aluminium ne soit pas une source d'inflammation due au choc ou au friction
- Les enveloppes en matière plastique ne répondent pas aux spécifications de l'article 7 de EN 60079-0 et 4.5 de EN 60079-26, toutes les précautions doivent être prise lors de l'installation et l'utilisation du matériel afin d'éviter toute accumulation de charges électrostatiques.

(18) Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité: couvertes par les Normes listées en (9)